



## **1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017**

**REUNION DES 30 ET 31 MARS**

**N° 2017/O1/016**

### **QUESTION ORALE DEPOSEE par le Dr René CORDOLIANI Groupe « FRONT NATIONAL »**

**OBJET :** Services d'incendie et secours.

Monsieur le Président,

La Corse paye malheureusement chaque année un trop lourd tribut aux incendies.

L'actualité du week-end vient cruellement de nous le rappeler, avec la mise en danger de la vie de pompiers engagés dans la lutte contre un incendie à Bastelica et dont nous saluons ici unanimement le courage et le dévouement, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collègues.

Selon la base de données officielles « Prométhée.com » pour les incendies de forêts dans la zone méditerranéenne française, on déplore en moyenne pour la Corse 532 feux de forêts et une surface moyenne de 1146 ha /an brûlée entre 2012 et 2016.

Les cicatrices laissées par ces incendies meurtrissent pour de nombreuses années nos paysages et sont la source d'une érosion irrémédiable des sols.

Actuellement les services d'Incendie et de Secours sont départementalisés. Cela ne sera plus le cas d'ici quelques mois avec la disparition des deux Conseils départementaux de Haute Corse et de Corse du Sud et l'absorption de cette compétence par la Collectivité Unique.

Monsieur le Président, ma question sera double :

- Comment se prépare techniquement le transfert des départements vers la Collectivité Unique de ces services vitaux pour la Corse ?
- Quels moyens seront mis en œuvre pour développer plus fortement la prévention des risques ?

Je vous remercie.